

Fiche action N°13 : **Finances / Fiscalité**

Constat :

Notre ville et en particulier son responsable des finances se flattent d'avoir le plus faible taux d'imposition foncière, un des plus bas taux d'endettement et une faible mobilisation du potentiel fiscal. Pour faire simple cela signifie que si, en moyenne, les habitants de Chatou sont plutôt de niveau aisé, la commune reste une ville financièrement modeste. Mais bien évidemment ceci n'est qu'un côté de la médaille.



Au revers les choses sont moins reluisantes :

Au niveau des dépenses, les investissements pour l'avenir sont nettement inférieurs à ceux des communes équivalentes alors que la municipalité sortante se targue d'avoir fait des investissements exceptionnels. De plus ce niveau a été atteint en vendant une partie du patrimoine, ce qui signifie qu'en fait ce patrimoine a peu augmenté. Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 26% alors que le passage en Communauté de Communes aurait dû se traduire par une baisse, ou au moins une stabilité de ces dépenses comme dans les autres communes ayant fait la même évolution

Au niveau des recettes (c'est-à-dire principalement les impôts locaux) ceux-ci ont augmentés pour les 3 taxes payés par les particuliers de 28% contre 20% pour les autres communes. De plus l'effort fiscal est très inégalitaire : alors qu'un locataire est soumis à une pression fiscale voisine de la moyenne Ile de France, un propriétaire voit sa contribution de 40% inférieure à la moyenne.

Ce que nous proposons

1. Notre programme devra se faire en maintenant une pression fiscale restant inférieure à la moyenne des autres communes, mais en répartissant mieux l'effort demandé à chacun
2. Le deuxième point est la mise en place de méthode de gestion moderne et dynamique pour mieux maîtriser les dépenses. Se doter d'une réelle gestion analytique permettra de quantifier les coûts des services rendus aux catoviens, et d'identifier les économies potentielles : mode de gestion des services (Public ou délégation de service), mise en place d'une réelle politique d'achats coordonnée, gestion de l'énergie, recherche d'une synergie plus grande entre services.
3. Mise en place d'une gestion du patrimoine qui doit permettre, par la connaissance précise de son état, de travailler sur le long terme, et de prévoir les réhabilitations à effectuer dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de développement durable.
4. Utiliser les nouveaux outils comme les partenariats publics-privés pour répartir l'effort d'investissement. En particulier, la rénovation thermique des bâtiments se prête bien à ce mode de gestion.
5. Agir sur la qualité des services rendus, à coût constant pour la municipalité, par exemple en organisant des « points services » délocalisés dans certains quartiers, ou par une modification des horaires d'ouverture, ou par un service internet interactif.

Nos objectifs prioritaires

- Mettre en place des outils de gestion modernes pour identifier le coût des services rendus
- Etablir un plan d'investissement pluriannuel, incluant rénovation lourde et équipements nouveaux, avec les moyens de financement adaptés